



Editorial

▼ La politique , un gros mot ? Un sujet tabou ?

C'est ce que l'on pourrait croire car, beaucoup de nos concitoyens en avançant des opinions, parfois sous couvert d'anonymat, se croient obligés d'ajouter qu'ils sont apolitiques.

L'étymologie du mot politique vient de politikè qui signifie : sciences des affaires de la cité. La politique est donc l'organisation de la Cité ou de l'État.

S'intéresser à l'urbanisation de notre commune, aux modes de transports, à la construction d'écoles, la préservation des espaces verts..... c'est faire de la politique.

S'intéresser aux décisions prises par l'état , concernant notre vie quotidienne (les nouveaux impôts, les nouvelles taxes, les tarifs réglementés, le calcul des retraites.....) comme les questions sociétales.. c'est faire de la politique.

S'intéresser aux pays qui nous entourent et qui constituent avec La France, l'Union européenne... c'est faire de la politique.

Faire de la politique c'est prendre part à la vie de la cité donc de notre village et de l'état , donc de notre pays. Cela devrait être une fierté.

Alors soyons fiers de faire de la politique en participant à tous les niveaux, avec nos moyens, et, pour commencer, en allant voter le 26 mai aux élections européennes.

Claude Banos

Le Pays Voironnais Et la Ligne 4

▼ Ensemble pour Saint Jean regrette que le prolongement de la ligne 4 jusqu'à la gare de Moirans n'ait pas été retenu . En effet, le Pays Voironnais attend une montée en puissance de cette ligne et nous, nous continuons à penser que pour qu'il y ait une plus grande fréquentation , il faut ouvrir cette ligne à un plus grand territoire.

Claude Banos



EPSJ et L'Europe

▼ Fidèle à sa volonté de mieux comprendre le monde actuel, afin de s'impliquer en toute connaissance de cause, EPSJ a entamé un cycle de conférences sur l'Union européenne.

Ce cycle a débuté en avril 2018 par une conférence de François Genton sur « La France, une nation européenne ».

La conférence de novembre 2018, animée par Henri Oberdorff « Quelle Europe pour la France ? » a montré comment les relations entre états européens se sont apaisées par la construction progressive de l'UE.

Les élections au Parlement européen approchant (elles ont lieu le 26 mai) il est temps de se poser la question suivante : «Le Parlement européen, pour quoi faire ? » C'est Henri Oberdorff qui reviendra à Saint-Jean, pour nous aider à mieux cerner les enjeux de ces prochaines élections.

Nous vous invitons à venir nombreux vous informer et discuter le vendredi 3 mai à 20h30 au Centre socio-culturel. Après le débat, le pot de l'amitié permettra de poursuivre les échanges.

Marie-Alberte Macari

L'Europe en quelques dates

Les étapes de la construction européenne



de 1973 à aujourd'hui



● Robert Schuman 9 mai 1950 :

« L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble; elle se fera par des réalisations concrètes créant, d'abord, une solidarité de fait. »

1952 **Communauté du Charbon et de l'Acier (CECA)**
6 états « fondateurs » : France, RFA, Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), Italie

1958 Traités de Rome :
• **Communauté Economique Européenne**
• Communauté européenne de l'énergie (**Euratom**)

1979 1^o **élection du Parlement européen** au suffrage universel direct

1985 **Accords de Schengen** : libre franchissement des frontières

1987 Acte unique européen : **le marché unique**

1993 **Traité de Maastricht** : les états membres (sauf G.B & DK) s'engagent à réaliser une union monétaire. La CEE devient l'Union Européenne.

1999 **Traité d'Amsterdam** : adopte un pacte de stabilité et de croissance.

2003 **Traité de Nice** : extension des pouvoirs du président de la Commission.

2009 **Traité de Lisbonne** : remplace le traité constitutionnel (après le non de la France et des Pays-Bas au referendum). La Charte des droits fondamentaux devient contraignante (sauf pour G-B, Pologne, République.Tchèque)

● Entrée de nouveaux états dans l'Union Européenne

● Les 6 Etats fondateurs :

- La France
- La république Fédérale Allemande
- Le Bénélux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg)
- l'Italie

1973 • Royaume-Uni
• Irlande
• Danemark-Uni

1981 • Grèce

1986 • Espagne
• Portugal

1995 • Suède
• Autriche
• Finlande

2004 • Lettonie
• Estonie
• Lituanie
• Hongrie
• Tchéquie
• Slovaquie
• Pologne
• Slovénie
• Chypre
• Malte

2007 • Bulgarie
• Roumanie

2013 • Croatie

2019 • Brexit



Les institutions européennes

CONSEIL EUROPÉEN

Réunion des chefs d'État et de gouvernement
Définit les grandes orientations

Commission européenne

Un commissaire par État (28)
Exprime l'intérêt général européen

Conseil des Ministres

Organe législatif

Parlement européen

Vote les « lois » et le budget européen
avec le conseil des ministres

Cour de justice

Assure le respect du droit européen

De quelle Europe avons-nous besoin ?

Quelle Europe voulons-nous ?

▼ D'une Europe plus à l'écoute de ses citoyens, d'une Europe plus solidaire, d'une Europe plus sociale, d'une Europe plus protectrice de l'environnement, certains diront peut être de plus d'Europe du tout... Seules les urnes sont en mesure d'apporter des réponses, ces réponses ne pouvant passer que par un vote associé à une liste de candidats.

Le choix risque d'être important, je parle du nombre de listes, mais peu d'entre elles sont porteuses d'un véritable projet de société guidé par le seul intérêt des citoyens qu'elles sont sensées représenter.

La prise en compte globale de l'avis, de l'intérêt, de chacun, individu, groupement ou nation n'est pas chose facile. La seule certitude que l'on peut avoir c'est que la crédibilité de nos représentants sera jugée en fonction du nombre de votants, l'abstention restant le plus grand ennemi de la démocratie, le pourcentage des votants restant le déterminant.

705 parlementaires pour 27 états, 20 à 30 000 lobbyistes présents à Bruxelles, une inégalité de « représentation » qui ne peut se compenser que par un vote en faveur de ceux assurant la plus grande clarté vis-à-vis de ces groupements d'influences. Les deux groupes majoritaires du parlement (PPE et SD) européen n'ont pas, à ce jour fait preuve d'une réelle volonté de se soustraire à l'influence de ces groupes de pression. Peut-être s'agit-il à la faveur de ces élections d'en profiter, pour modifier la place donnée aux tenants de la seule économie néolibérale.

Le vote s'effectuant à la proportionnelle, le pourcentage obtenu par chaque liste sera déterminant pour la valeur de leur représentation pour peu que l'abstention reste marginale.

Bernard Trabucco

L'effondrement demain ?

▼ D'abord une réalité historique : aucune des dizaines de civilisations humaines qui sont nées partout sur la planète, au cours des millénaires qui nous ont précédés, n'a survécu. Toutes ces sociétés humaines ont disparu après avoir prospéré pendant des siècles, voire un ou plusieurs millénaires. On peut donc légitimement s'interroger sur le devenir de notre civilisation industrielle. Il semble bien qu'elle ne se distingue des précédentes que par sa capacité à prévoir sa propre fin, mais qu'elle ne saurait l'empêcher. Et cette fin serait proche si l'on en croit le travail d'auteurs et de scientifiques incontestables.

Parmi les indicateurs du devenir de la société industrielle, il en est trois qui par des éclairages différents mais convergents explorent ce futur possible, l'un est économique, un autre historique, et un troisième mathématique.

▼ L'indicateur économique

L'histoire commence en 1969 lorsque le Club de Rome, groupe de réflexion sur le devenir des sociétés, demande à une équipe d'économistes dirigée par un scientifique, Dennis Meadows, de répondre à la question : quelles sont les limites de la croissance ?

Les conclusions du rapport Meadows, en 1972 intitulé «The limits to growth» (Les limites de la croissance), étaient que la forte croissance de l'économie mondiale des années 70 - celle des 30 glorieuses - était un chemin vers l'abîme, et aboutirait à son effondrement, dès le tournant des années 2020, donc aujourd'hui.

Ce travail et ses conclusions ont alors subi pendant les années qui ont suivi, de violentes attaques, y compris personnelles, de la part des tenants de l'économie libérale, menés par F. Hayek, chantre du néo-libéralisme.

En 2011, l'économiste Graham Turner a montré que les données économiques récentes, pour les années de 1970 à 2000, étaient remarquablement conformes aux projections calculées par la commission Meadows, validant ainsi leurs résultats et rendant la perspective d'un effondrement d'autant plus réaliste.

Et le changement climatique, et ses cataclysmes récurrents vont accélérer l'occurrence d'un éventuel effondrement.

▼ L'indicateur historique

Un anthropologue et historien britannique de l'université de Cambridge, J.A. Tainter, traite dans un ouvrage publié en 1988 - «L'effondrement des sociétés complexes» - des mécanismes possibles qui ont pu être à l'œuvre dans la décadence des civilisations disparues.

Il observe que toute société humaine évolue en augmentant le niveau de complexité de son organisation et des moyens qui la font évoluer.

Il observe aussi que cette complexité a un coût en énergie nécessaire à maintenir son fonctionnement, d'autant plus grand que le niveau organisationnel est plus complexe. Notre société contemporaine illustre bien ce phénomène.

Et lorsque ce coût devient trop élevé pour être assumé parce que la ressource en énergie nécessaire n'est plus disponible, la société entre alors dans une phase d'effondrement. D'après l'auteur, ce mécanisme serait universel, et c'est pourquoi toutes les civilisations antérieures à la nôtre ont disparu. L'empire romain en serait un exemple.

La perspective tracée pour notre propre civilisation, de grande complexité et follement énergivore, n'échapperait pas à l'universalité de cette analyse, qui rejoint les projections de la commission Meadows.

▼ L'indicateur mathématique

Un groupe de scientifique aux États-Unis a appliqué à une société humaine ultra-simplifiée un modèle mathématique d'évolution de sa population et de son économie à partir de différentes conditions initiales. Ce modèle traite une société humaine qui comprendrait 2 classes sociales : les riches, et les pauvres qui travaillent pour eux, distingués par le facteur d'inégalité de leurs revenus. Les conditions d'évolution des populations sont gouvernées par plusieurs variables dont la richesse accumulée, surtout pour les riches, le volume des ressources alimentaires (appelé «nature»), ses taux de régénération et de déplétion (consommation), et sa limite supérieure, ainsi que les taux de naissance et de décès des deux composantes de la population, et le taux de production des pauvres, les riches ne produisant pas.

Ce modèle produit plusieurs résultats intéressants, dont le principal est que pour une société très inéquitable (rapport des revenus riches/pauvres = 100), alors la société s'effondre irréversiblement, et définitivement.

Ce modèle est très (trop) simple, et ne peut être considéré comme réaliste. Mais il constitue un indicateur intéressant, qui enrichit la perspective, et ses résultats :

- 1) – sont cohérents avec les projections réalistes du rapport Meadows, les conditions d'évolution de la société industrielle étant qualitativement celles, très inégalitaires, qui conduisent à l'effondrement systématique dans le modèle, et si ce n'était pas encore tout à fait le cas, alors
- 2) – faisons confiance à la société néolibérale qui fait croître joyeusement et follement ces inégalités, et qui nous y conduit allègrement.

Mes chers concitoyens, ces sombres perspectives, qu'il faut garder à l'esprit, ne doivent pas nous faire baisser les bras. Le modèle ne dit pas si les colibris peuvent changer le cours des choses, alors nous devons essayer.

Michel Buénerd